

Démarche Développement Durable (depuis 2008) Reconnaissance Bordeaux Cultivons Demain – Niveau 2 (depuis 2022)

Le groupe Les Vignerons de Tutiac est engagé résolument dans une démarche de responsabilité sociétale en cohérence avec les 7 questions centrales de l'ISO 26000 et de l'engagement filière auprès du CIVB avec la reconnaissance RSE « Bordeaux Cultivons Demain » :

Basé sur 4 Piliers :



- ▶ Contribuons à une filière attractive : « un acteur majeur du marché, en perpétuel renouveau, pour assurer la pérennité des métiers et des entreprises »
- ▶ Faisons vivre notre territoire : « Des artisans, garants d'un savoir-faire unique de production et de commerce, ancrés dans leur territoire »
- ▶ Cultivons le dialogue : « Une filière performante avec un temps d'avance sur les attentes des consommateurs et de la société »
- ▶ Préservons l'environnement : « Des hommes et des femmes qui anticipent et s'adaptent collectivement pour la préservation des ressources et la sauvegarde des écosystèmes indispensables à la pérennité de leur activité ».

Sécurité (depuis 2006)

Un document unique, permet de recenser et analyser les risques présents au sein de notre structure. Ainsi nous sommes capables de prévenir ces risques grâce à des mesures préventives (formation du personnel, Equipement de Protection Individuel, etc.), de surveillance (calibration détecteur CO2, etc.).

▶ À la vigne

Agrément

L'agrément de l'activité distribution des produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels, obtenu en 2013, nous permet de commercialiser ces produits. Il régit également l'organisation générale de notre structure telle que des formations du personnel, par exemple.

Haute valeur environnementale (plus de 87% des surfaces agricoles en 2022)

Niveau le plus élevé d'un dispositif de certification environnementale des exploitations agricoles porté par le ministère de l'Agriculture. C'est une démarche volontaire mise en œuvre par les viticulteurs ou les agriculteurs qui vise à identifier et valoriser les pratiques plus particulièrement respectueuses de l'environnement. Elle s'appuie sur des indicateurs et une exigence de résultats qui portent sur l'intégralité de l'exploitation. Elle est fondée sur quatre thématiques clé : la préservation de la biodiversité (insectes, arbres, haies, bandes enherbées, fleurs, ...) ; la stratégie phytosanitaire ; la gestion de la fertilisation et la gestion de la ressource en eau. Cette certification permet de réduire au minimum la pression des pratiques agricoles sur l'environnement (air, climat, eau, sol, biodiversité, paysages).

Agriculture Biologique et Conversion (C2, C3) suivant le règlement Européen et

NOP (USA) Coopérative Les Vignerons de Tutiac – SAS Vignerons de Tutiac – Cellier Vinicole du Blayais. Certifiés en production BIO et en conversion, 817 hectares cultivés sont vinifiés dans le respect du mode de production biologique UE et NOP. Un technicien viticole Tutiac est spécialement dédié au suivi particulier de ces vignobles.

▶ Terra Vitis : 17 exploitations en 2022

Démarche qui s'appuie sur les trois piliers du développement durable : l'environnement, le social et l'économie. Cette certification garantit notamment les bonnes pratiques agricoles des exploitations viticoles qui portent ainsi que la traçabilité des activités et du produit de la vigne au verre.

www.terravitis.com



▶ Zéro Résidu de Pesticides : Un engagement de résultat 916 hectares engagés en ZRP en 2022.



Le Programme "Zéro Résidu de Pesticides" garantit aux consommateurs l'absence de résidu de Substances Actives dans les limites de quantification. Pour assurer ces résultats, le collectif Nouveaux Champs impose une stratégie technique durable sur les exploitations engagées ainsi qu'un suivi analytique de tous les vins portant le label.

▶ Dans nos chais

ISO 22000 Réception, vinification, élevage en cuve ou en fûts et expédition de vins tranquilles en vrac, vers nos clients ou vers notre centre d'embouteillage.

Norme internationale qui garantit la sécurité alimentaire des consommateurs. Exemple de bonnes pratiques : protocole d'hygiène, contrôle régulier des contaminants.
> 2010 site de Marçillac (Coopérative, siège)
> 2019 site de Civrac de Blaye, Coopérative et Cellier Vinicole du Blayais.
> 2020 site de Lugon
Les autres sites du groupe, Périssac, Générac et Cérons sont intégrés à la démarche sans reconnaissance à date.



▶ A la mise en bouteille

IFS-BRC Réception du vin brut ou pré mise, préparation, conditionnement, stockage et expéditions de vins en Appellation d'Origine Protégée en bouteilles ou en bag in box.

Normes internationales définies par la grande distribution pour garantir un produit sain jusqu'à sa mise à disposition au consommateur. Exemples de bonnes pratiques : port de tenues de travail adaptées obligatoire, protocole d'hygiène, contrôles à chaque étape de la mise en bouteille, du stockage et de l'expédition.



▶ Dans nos chais et à l'embouteillage

Vegan (depuis 2018)

Certifiés par EXPERTISE VEGAN EUROPE, plusieurs produits sont aujourd'hui vinifiés et embouteillés. La fabrication d'un produit explicitement végétal impose l'exclusion de toute forme d'exploitation des animaux depuis sa formulation jusqu'à l'emballage, depuis la mise en cuve des raisins jusqu'à son emballage.



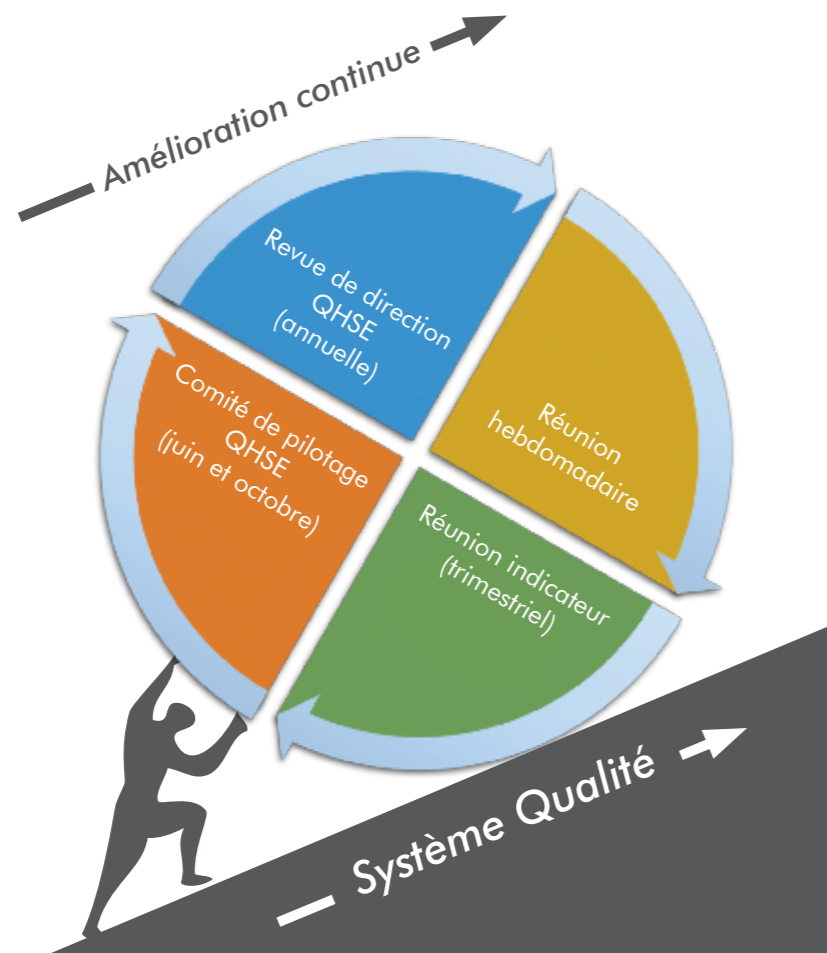
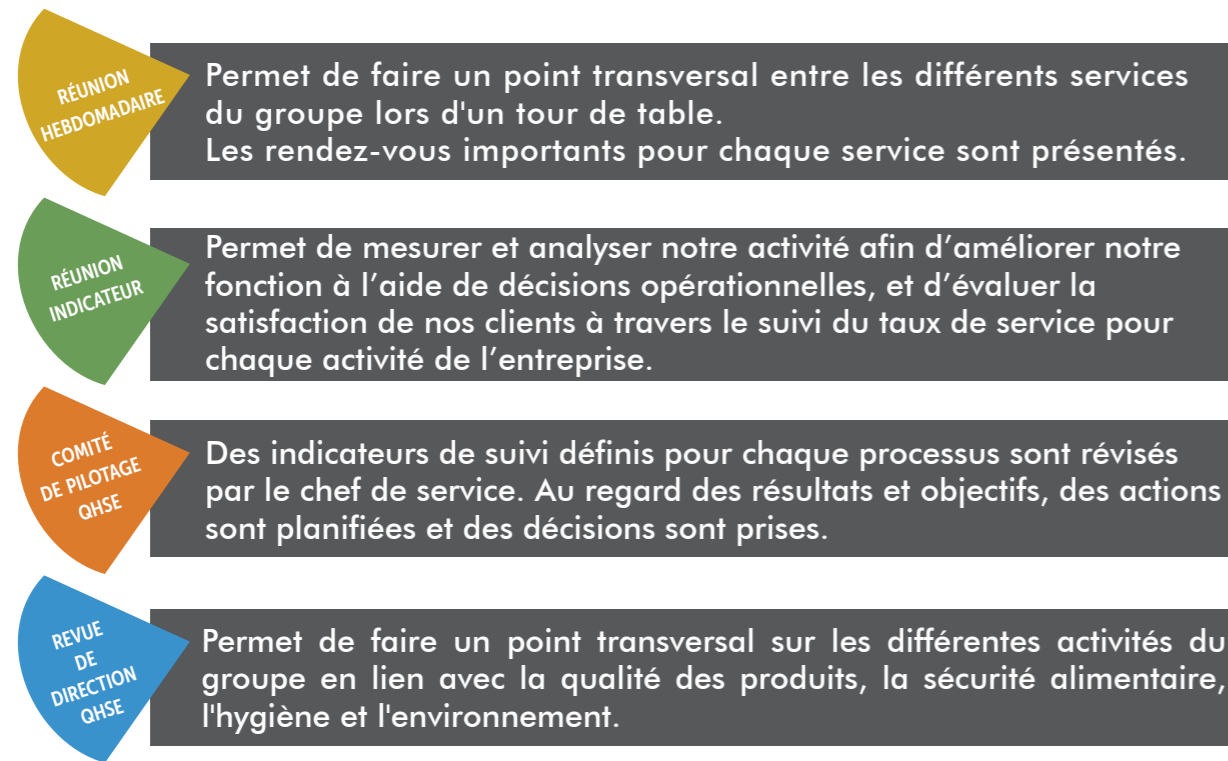
Pour manager notre démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), notre groupe utilise un système de management intégré basé sur plusieurs certifications reconnues HVE, ISO22000 et IFS/BRC, nous permettant de déployer les certifications sur la totalité de nos sites de production.

L'ensemble des cahiers des charges, certificats et autres documents relatifs à ces certifications sont disponibles auprès du service qualité Tutiac.



TUTIAC
TOUT BORDEAUX !

Les outils disponibles au sein du système QHSE



Document mis à jour en janvier 2023



TUTIAC
TOUT BORDEAUX !

CERTIFICATIONS DU GROUPE TUTIAC

Toutes les certifications qualité du groupe citées ci-dessous sont basées sur une approche suivant la norme ISO 9001.

Le principe étant de garantir la satisfaction de nos clients par la mise en place de procédures et de contrôles internes.

Des indicateurs mesurent cette satisfaction et des actions concrètes sont mises en place pour améliorer nos produits et services.